

NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

I. POURQUOI UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT ?

Le projet d'établissement s'attache à mettre en œuvre certains points des projets éducatif et pédagogique de notre école. Les actions concrètes de ce projet sont, soit des actions déjà en place et que l'équipe éducative entend maintenir, soit des actions à mettre en œuvre grâce aux concertations.

L'équipe éducative est consciente que le projet contient beaucoup de points et désire se donner le temps nécessaire pour les réaliser.

II. LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE NOTRE ÉCOLE.

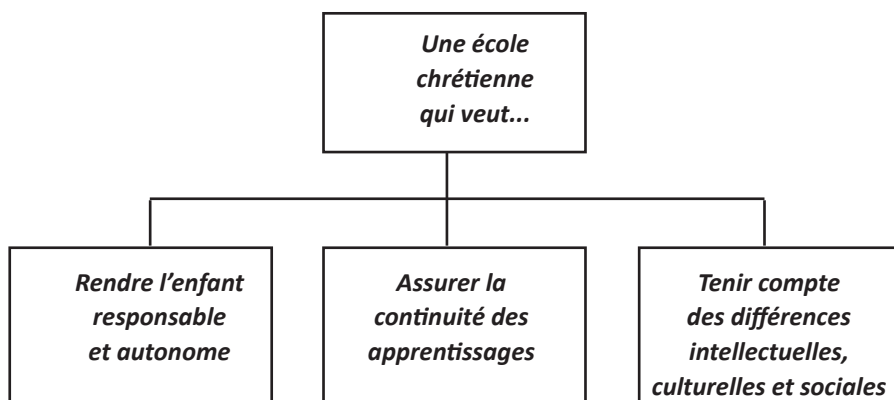
Ce projet comporte 2 volets :

Un volet général, permanent, qui constitue le socle des valeurs auxquelles nous croyons particulièrement.

Un volet particulier, évolutif, qui s'attache pour une période de 3 ans à développer au sein de l'école, certaines compétences ou certaines valeurs particulières.

A. LE VOLET GÉNÉRAL PERMANENT: PREMIÈRE PARTIE

« NE LAISSER AUCUN ENFANT SUR LE BORD DU CHEMIN... »



• Une École chrétienne...

Notre école respecte les idées philosophiques et religieuses de chaque famille. Elle est cependant une école chrétienne, de confession catholique.

Ceci implique:

- que le seul cours philosophique organisé et obligatoire est le cours de religion catholique,
- de vivre des relations humaines dans l'esprit des Évangiles,
- de participer à l'Opération Damien, sur base volontaire, à partir de la 4^{ème} primaire, dans un esprit de partage et de solidarité.

• Qui veut rendre l'enfant responsable et autonome...

- en apprenant à gérer son temps de travail, en classe et à la maison.
- en apprenant à gérer un temps libre,
- en apprenant à utiliser seul des «outils» lors de ses apprentissages: matériel mathématique, référentiels construits ou édités,...
- en lui apprenant à être respectueux de lui-même et d'autrui,
- en lui apprenant à respecter son environnement,
- en lui faisant découvrir les richesses et les contraintes de la vie de groupe, notamment en lui permettant de partir en classe de dépaysement.
- Par ailleurs, la taille des classes ne devant pas être un obstacle à la sécurité de ces activités, il reste possible que, faute d'encadrement suffisant, certaines classes de dépaysement ne puissent être organisées.

• Qui veut tenir compte des différences intellectuelles, culturelles...

- grâce à l'information et à la formation continuée de l'équipe pédagogique,
- en mettant en œuvre la différenciation,
- en veillant à varier les séquences d'apprentissage : séquences individuelles, en petits groupes, collectives,
- en pratiquant la remédiation,
- en pratiquant l'évaluation formative,
- en favorisant la créativité, l'imagination de chacun et chacune,
- en réservant une sollicitude équitable envers tous les enfants,
- en accueillant par exemple des enfants déficients auditifs et en leur permettant de suivre une scolarité intégrée, source d'enrichissements

- pour tous les élèves (rencontres régulières entre l'équipe pédagogique concernée, les parents, l'APEDAF,...)
- en réservant certaines périodes de cours au soutien des enfants dont le français n'est pas la langue maternelle,
 - en accueillant, éventuellement, des enfants de l'enseignement spécialisé, dans un projet d'intégration construit et mûri en équipe pluridisciplinaire.

B. LE VOLET GÉNÉRAL PERMANENT : DEUXIÈME PARTIE

« VEILLER À UNE BONNE COMMUNICATION ENTRE LES ÉLÈVES, LES PARENTS ET L'ÉCOLE ».

L'équipe éducative de l'ISMA s'attache à mettre en œuvre la meilleure communication possible entre les différents acteurs de l'école.

• Entre les élèves :

Dans le cadre des relations entre les enfants, que ce soit en classe, lors des récréations, au moment des repas,... il est primordial pour l'équipe éducative que les enfants parviennent à communiquer de manière sereine, respectueuse et non violente. Les règles de vie en groupe sont détaillées dans notre règlement d'ordre intérieur.

• Entre les parents et l'école :

De nombreux canaux de communication sont prévus pour entretenir une communication performante entre les parents et l'école, et ce, dans l'objectif du bien des enfants.

En voici une liste non exhaustive :

Le journal de classe :

Outil de communication par excellence, il se veut le lien quotidien entre l'école et la famille. Il est naturellement le lieu où sont notés les travaux à effectuer. C'est aussi l'endroit où l'enseignant notera ses remarques. Sentez-vous libres d'y écrire les vôtres ou vos interrogations concernant votre enfant... Nous insistons pour que le journal de classe soit toujours en possession de l'élève, qu'il soit lu et signé chaque jour par les parents.

A l'école maternelle, un cahier de communication fait le lien entre l'enseignante et les parents de l'élève qui ne savent pas venir régulièrement en classe.

Les bulletins :

Quatre bulletins sont remis par année scolaire. Ils se veulent le reflet des évaluations certificatives de l'élève. Ils doivent être signés à chaque période. Ils se veulent prétextes au dialogue avec la famille et sources d'encouragements pour l'élève.

Les réunions de parents :

Comme stipulé dans le règlement d'ordre intérieur, trois réunions formelles sont prévues par an dans les classes primaires. Ces réunions sont organisées par les enseignants qui communiquent un horaire de passage.

D'autre part, diverses réunions s'organisent en soirées pour présenter, tantôt le mode d'organisation de l'enseignant pour l'année, tantôt des projets de grande envergure, tels les départs en classes de dépaysement.

Le site internet de l'école : www.isma-arlon.be :

Mis à jour plusieurs fois par semaine, il vous donnera de nombreuses informations sur notre école : les activités particulières y sont souvent illustrées par des photos, les menus y sont communiqués, les grands rendez-vous y sont précisés, les élèves partis en classes de dépaysement y laissent leurs nouvelles,...

Le mensuel de l'école fondamentale :

Chaque mois, la direction s'efforce de mettre en ligne un nouveau numéro du mensuel de l'école. Vous pourrez y découvrir le récit de nombreuses activités menées dans les classes maternelles ou primaires. Vous y trouverez aussi le compte-rendu des travaux en cours pour améliorer le cadre de vie et de travail des élèves, les projets en gestation ou d'éventuelles suggestions en matière de lectures pédagogiques...

Le conseil de participation :

La qualité des relations établies entre la famille, l'école et son environnement constitue un élément-clé dans la réussite scolaire des élèves et leur épanouissement ainsi que dans le développement personnel et professionnel des acteurs de l'école. Le Conseil de Participation, créé en janvier 1998 au sein de chaque établissement, a pour but de renforcer ce dialogue école-familles. En tant qu'instance citoyenne participative, il se veut être un lieu d'écoute mutuelle.

Les événements festifs :

Vous l'aurez peut-être déjà constaté, l'ISMA se veut une école dynamique, pleine de projets, où la qualité du « vivre ensemble » est importante. C'est pourquoi, afin de tisser ou renforcer les liens qui existent entre tous ses acteurs, l'équipe organise régulièrement des rencontres festives. Ainsi, la fête de Noël, du Carnaval (un an sur deux), la fête de notre école au mois de mai, la cérémonie de remise des CEB sont autant d'occasions de rencontres agréables, en dehors des préoccupations purement pédagogiques.

La disponibilité de l'équipe éducative et de la direction :

Enfin, et ce point aurait sans doute mérité d'apparaître plus avant dans cette liste, l'équipe éducative et la direction mettent un point d'honneur à se tenir disponibles et ouvertes au dialogue avec les parents, dans l'intérêt des élèves. C'est pourquoi, parallèlement aux réunions de parents formelles, il est toujours possible pour les parents, les enseignants ou la direction de se rencontrer, sur base d'un rendez-vous, afin d'exposer, en toute discrétion, les éventuelles difficultés rencontrées par les uns ou les autres et d'élaborer ensemble des pistes de solutions.

C. LE VOLET PARTICULIER ÉVOLUTIF: LA FORMATION PERMANENTE

L'équipe enseignante de l'Isma tient à se former de façon permanente. Ainsi, ces dernières années, tous les enseignants ont choisi de travailler sur la **communication école-familles, les troubles d'apprentissage, la mise en place du nouveau programme mathématique.**

L'équipe est actuellement en formation dans le domaine de l'éveil artistique, considérant que celui-ci, parfois délaissé, était toutefois d'une grande importance pour le développement complet et harmonieux de l'enfant. Les contenus de cette formation triennale sont les suivants: remettre l'imagination de l'enfant au centre des activités artistiques, oser la 3D, oser l'éveil musical dans nos classes, comme objectif en soi ou comme moyen d'améliorer les performances de l'enfant dans ses apprentissages.

Quel que soit le thème de ces formations, l'objectif est constant : amener l'enfant à être davantage acteur de ses apprentissages.